

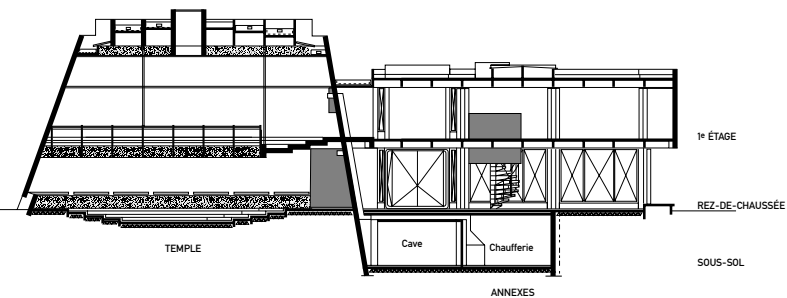


Programme : Synagogue
 Département-Ville : Bouches-du-Rhône - Marseille
 Commanditaire : Consistoire israélite de Marseille
 Architecte : Fernand Boukobza (né en 1926)
 Date de construction : 1969-1973



SYNAGOGUE TIFERET ISRAËL

Marseille 23
 Bouches-du-Rhône 13



Synagogue Tiferet Israël, 205 boulevard de Sainte-Marguerite, 13009 Marseille

Patrimoine XX^e 01 © DRAC Provence - Alpes - Côte d'Azur / janvier 2002 / ISBN 2-914837-00-3.
 Crédits photographiques : © INAMA-J.L. Bonillo : ① ② ③ ④ ⑤ (2001) / © CRMH-S. Denante : ⑥ (2000).

Graphisme Birk et Birk





②



③



④



⑤

Le contexte

Les premières réflexions pour l'édification d'un temple israélien démarrent en 1967 avec une hypothèse rapidement abandonnée de reconversion d'un ancien cinéma. Le choix du quartier Sainte-Marguerite correspond à une forte présence dans le secteur de la communauté de religion juive depuis le rapatriement des Français d'Algérie. En 1967 la décision est prise, peu habituelle dans les pratiques de la communauté plus encline à la réutilisation de bâtiments existants, d'édifier un édifice relativement modeste sur une parcelle d'environ mille mètres carrés. Le programme distingue deux éléments principaux : le lieu de culte proprement dit avec ses annexes permettant les réunions et la célébration de cérémonies, et une école d'apprentissage de la langue hébraïque. La construction de l'édifice, dépendante des dons de la communauté, s'effectuera en deux phases.

Le commanditaire

Le projet est conduit successivement par l'association culturelle israélienne de Marseille, et le président du consistoire. Après le décès de ce dernier, durant les travaux, c'est Marcel Guenoun, ancien préfet d'Algérie, qui prendra la relève. Les rabbins interviennent peu avant la livraison de l'édifice, au moment où l'architecte précise quelques éléments essentiels du mobilier : Teba (tribune des rabbins) et Hijal (pavillon contenant les écritures saintes).

L'architecte

Fernand Boukobza fait ses études à l'École Régionale des Beaux-Arts de Marseille en travaillant parallèlement dans les ateliers d'André Devin et André-Jacques Dunoyer de Segonzac. L'enseignement de ce dernier et les visites de l'Unité d'Habitation de Le Corbusier durant le chantier font naître chez lui un goût pour le béton que partagera toute une génération. Sensible à la modernité américaine et aux expérimentations plastiques de Richard Neutra et Marcel Breuer, Fernand Boukobza aura l'occasion d'exprimer ses talents à Marseille et dans la région grâce essentiellement à la maîtrise d'ouvrage privée : nombreuses villas dont les fameuses maisons jumelles du Parc Talabot (1964), immeuble Le Brasilia, à proximité immédiate de la Cité Radieuse, avec le promoteur-constructeur Georges Laville (1967), ensemble de bureaux pour IBM (1970), etc... Participent à l'opération de la synagogue le bureau d'études techniques Henri Habib et l'entreprise générale Mouis.

L'édifice

Souvent installés dans des édifices reconvertis, les temples israéliens ne reprennent pas des modèles typologiques élaborés et expérimentés dans une tradition ancestrale. Quelques conventions spatiales existent cependant qui répondent aux règles de la liturgie. Ici, deux volumes forts, parallélépipède et pyramide tronquée – distingués par la césure de l'axe principal d'accès – expriment les deux fonctions principales de l'édifice, école talmudique et lieu de culte.

Pour ce dernier, le choix d'un plan carré de seize mètres de côté, convient au dispositif du culte centré sur l'officiant. Un axe diagonal orienté vers Jérusalem (ici à l'est) correspond au positionnement du Hijal. Il est marqué par l'inclinaison plus accentuée de deux façades dont l'angle est traité en fente de lumière, et le positionnement de deux sources d'éclairage zénithal. Une bande de lumière périphérique donne à la toiture, constituée d'une résille fortement marquée de poutres en béton, des allures de dais. Cette structure de toiture solidarise les quatre murs inclinés en béton, autoporteurs, et soutient grâce à trois câbles une mezzanine suspendue qui occupe, à mi-hauteur, deux côtés de l'espace intérieur. C'est ici que les femmes, à l'écart des hommes, assistent à l'office.

La peau extérieure de l'édifice est en béton brut de décoffrage, avec un jeu accentué d'alternance de bandes en relief et en creux. Les masses sont volontairement simples et archétypales. Le volume réservé à l'école talmudique distingue un rez-de-chaussée largement transparent de l'étage plus fermé et scandé par des volumes pleins en porte-à-faux. Cette austérité convenable de l'extérieur est tempérée à l'intérieur par l'utilisation de la pierre en placage et du bois.

La pierre souligne l'élégance d'une structure de poteaux à section en forme de croix. Le bois est réservé au marquage des seuils (entrée principale, accès au lieu de culte...) conçus comme des organes, aux lignes plus arrondies, qui viennent s'emboîter dans les grands volumes de base ; et aussi en sections généreuses, pour le mobilier, sobre et digne, conçu spécialement pour l'édifice.

Actualité

De nombreuses modifications intérieures réclamées par l'évolution du programme et des usagers, et non suivies par l'architecte, ont quelque peu altéré les dispositions d'origine (cloisonnements, nouveaux éclairages, remplacement du Teba d'origine aux lignes sobres, etc...). À l'extérieur l'édifice s'est inscrit dans un contexte relativement hétéroclite qui a peu évolué. Il faut signaler le positionnement malheureux à l'angle de la pyramide d'un panneau publicitaire.

PHOTOGRAPHIES

Couverture

① Détail de l'entrée.

Séquence intérieure

- ② Vue d'ensemble prise du boulevard.
- ③ Entrée.
- ④ Vue intérieure du lieu de culte.
- ⑤ Vue intérieure de l'école talmudique

Dernière de couverture

- ⑥ Vue aérienne prise du sud.
- ⑦ Coupe nord-ouest / sud-est.

RÉDACTEUR

Jean-Lucien Bonillo, enseignant à l'école d'architecture de Marseille-Luminy.